Cahier spécial de devoirs mensuels - École de Réalcamp

Numéro d'inventaire: 2015.21.9.4

Auteur(s): Marcel Desbled

Type de document : travail d'élève

Éditeur : Paul Duval, éditeur

Période de création : 2e quart 20e siècle

Date de création: 1931

Inscriptions:

• lieu d'édition inscrit : Elbeuf-sur-Seine Matériau(x) et technique(s) : papier

Description: Cahier cousu, couverture papier jaune

Mesures: hauteur: 22,1 cm

largeur: 17 cm

Notes: Sciences, géographie, histoire, dessin, travail manuel Dictées: Les chats de mon grand-père, Matin d'avril, Le chardonneret, Le vieil instituteur Rédactions: La neige, Une poule, L'anniversaire de votre mère, L'invitation à jouer, La poule défendant ses poussins, Le charretier brutal

Mots-clés : Cahiers journaliers, mensuels et de roulement de l'enseignement élémentaire

Élément parent : 2015.21.9

Autres descriptions : Langue : Français

ill. en coul.

Nombre de pages : 32 p.

Lieux: Réalcamp

Moyen
COURS ÉLÉMENTAIRE
Département d
Ganton d Arrondissement d DIRPPR
可 Canton d Arrondissement d 可
图 REALCAMP 员
哥 ECOLE B
DIRIGER PAR
Département d Ganton d Canton d REALCAMP ECOLE DIRIGER PAR DIRIGER PAR Classe Classe
Classe Division
E CATHED CDÉCIAI
B CAHIER SPECIAL
Département d Canton d C
Réservé à l'Élève Lesbled Marcell
No le 6 leuin 1999
Né le 6 seein 1922
Jan: 46. 1090
Entré dans le Cours Je De Colle / 908
Sorti le
EXTRAIT DE L'ARRÊTÉ DE LA LOUDU 97 HULLET 1889
· 原
ARTICLE 13. — Chaque Élève à son entrée à l'École recevra un cahier spécial qu'il devra conserver pendant toute la durée de sa scolarité.
Le premier devoir de chaque mois, dans chaque ordre d'Etudes, sera écrit sur ce cahier par l'élève, en classe et sans secours étranger, de telle sorte que l'ensemble de ces devoirs permette de suivre la série des exercices et d'appréciar les progrès de l'élève.
Sorti le EXTRAIT DE L'ARRÊTÉ DE LA LOI DU 27 JUILLET 1882 ARTICLE 13. — Chaque Élève à son entrée à l'École recevra un cahier spécial qu'il devra conserver pendant toute la durée de sa scolarité. Le premier devoir de chaque mois, dans chaque ordre d'Études, sera écrit sur ce cahier par l'élève, en classe et sans secours étranger, de telle sorte que l'ensemble de ces devoirs permette de suivre la série des exercices et d'apprécier les progrès de l'élève d'année en année. Ce cahier restera déposé à l'École.
PAUL DUVAL, EDITEUR - ELBEUF-SUR-SEINE